

Focus sectoriel PHARMACIE

Sinistralité et défaillances d'entreprise

À fin janvier
2025



L'AVIS DE L'EXPERT

La pénurie sur certains médicaments s'avère être aujourd'hui une question préoccupante qui touche de nombreux pays dont la France.

La concentration géographique de la production de principes actifs (en Inde essentiellement) est l'une des principales explications à ce phénomène.

Les difficultés d'approvisionnement en matières premières, les ruptures de stocks, la faible rentabilité de certains médicaments sont autant de sujets qui impactent en bout de chaîne les populations. Il est donc crucial que les Pouvoirs Publics en France et en Europe s'emparent de la question.

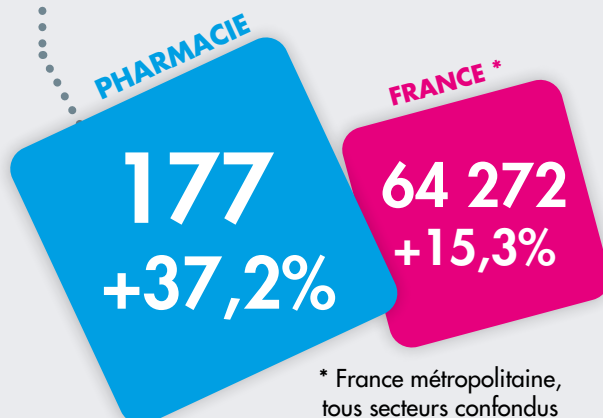
Max Jammot

Responsable du pôle économique
chez Ellisphère



Défaillances d'entreprise de la Pharmacie

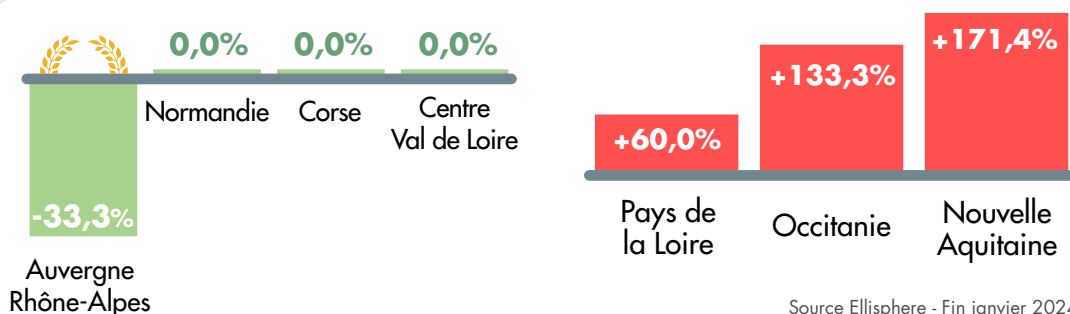
En nombre et évolution sur 12 mois
glissants à fin janvier 2025



* France métropolitaine,
tous secteurs confondus

Les régions présentant les évolutions les plus faibles et les plus importantes de défaillances d'entreprise dans le secteur Pharmacie

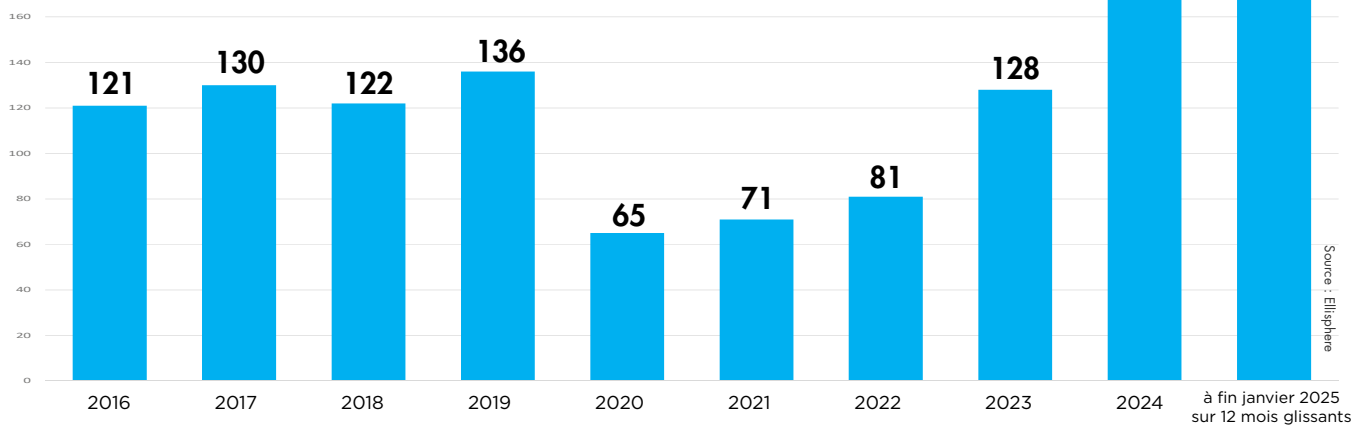
En pourcentage d'évolution sur 12 mois glissants à fin janvier 2025



Source Ellisphère - Fin janvier 2024

ÉVOLUTION DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISE DANS LA PHARMACIE

En nombre, par année depuis 2016 en France métropolitaine



Selon les données Ellisphère, sur 12 mois glissants à fin janvier 2025, le secteur pharmaceutique français répertorie 27 380 entreprises, dont 82,5% de sociétés commerciales.

Le top 10 des employeurs est composé de fabricants, répartis en Auvergne-Rhône-Alpes et Île-de-France.

La production ne représente toutefois que 1,4% des entreprises : 1,1% pour la fabrication de produits pharmaceutiques et 0,3% pour les produits pharmaceutiques de base.

Les pharmacies concentrent 85% des entreprises du secteur, suivies des entreprises de commerce de gros représentant 13,3%.

L'Île-de-France dénombre près de 19% des officines, viennent ensuite l'Auvergne-Rhône-Alpes avec 11,4%, la Nouvelle-Aquitaine avec 10,1% et Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 9,8%.

L'Indice de Dynamisme Entrepreneurial (IDE) du secteur (rapport entre les créations et disparitions de société commerciale), s'est largement dégradé en 2024.

A fin décembre 2023, l'IDE atteignait 1,1, soit un solde positif de créations de société commerciale.

Depuis l'IDE du secteur s'est dégradé. Ainsi, à fin janvier 2025, il est passé à 0,8, indiquant ainsi que le renouvellement des sociétés commerciales n'est plus assuré dans le secteur Pharmacie.

A fin janvier 2025 sur 12 mois glissants, on observe une hausse de 37,2% des défaillances d'entreprise, soit 177 entités contre seulement 171 à fin décembre 2024. Si le taux de défaillance reste faible à 0,7%, il enregistre néanmoins une

dégradation : 0,6% à fin décembre 2024 (contre 0,5% à fin décembre 2023).

Le marché pharmaceutique mondial a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de près de 1 500 Mrd USD, dont 72,1% concentrés sur seulement 10 pays. Il serait de l'ordre de 1 607 Mrd USD en 2023, et selon les estimations d'IQVIA, il devrait atteindre 1 900 milliards de dollars d'ici 2027 (soit environ 1 735 MDE).

Les Etats-Unis détiennent une place prépondérante avec plus de 42% des parts de marchés grâce à des acteurs tels que Pfizer, Johnson & Johnson et Eli Lilly.

La France se place quant à elle à la cinquième place mondiale avec 2,8% des parts de marché, et en deuxième position sur le marché européen derrière l'Allemagne.

Sur le plan mondial, la France se démarque grâce à la présence sur son territoire d'un grand nombre d'entreprises de biotechnologie ainsi que de laboratoires tels que Sanofi Pasteur, Servier et Ipsen.

L'externalisation d'une partie de la production pharmaceutique vers des pays à plus bas coûts a néanmoins érodé sa souveraineté dans l'industrie.

En vingt ans, la France est passée de 1^{er} à 6^{ème} producteur européen, aggravant ainsi sa dépendance aux importations. La balance commerciale des produits pharmaceutiques était proche de zéro en 2023. En 2024, elle atteint 4,3MDE. Cette amélioration s'explique notamment par une baisse de -9,2% des importations et une augmentation des exportations de +1,4%.

Dans l'Union Européenne, 40% des médicaments commercialisés proviennent de pays tiers, et 60% à 80% des principes actifs pharmaceutiques sont produits en Inde, ainsi qu'en Chine.

Notre voisin allemand bénéficie d'une fiscalité deux fois moins élevée, ce qui lui permet de produire 1 nouveau médicament sur 4, contre **seulement 1 nouveau médicament sur 10 pour la France** qui, de plus, applique des process de validation des nouveaux médicaments très longs.

Le plan de réindustrialisation «France 2030», établi en 2023, est en cours, mais l'ampleur des investissements nécessaires et la complexité des projets (construction ou extension de bâtiments et embauches de personnel qualifié) demandent du temps. De plus, la réindustrialisation est centrée sur les médicaments dits essentiels, donc souvent très réglementés.

La recherche et le développement sont bien évidemment indispensables pour la croissance des producteurs de médicaments. En France, la R&D représente environ 12% du chiffre d'affaires réinvestis chaque année. En effet, les médicaments innovants, protégés par des brevets, sont plus rentables que les médicaments dits matures dont les prix sont encadrés par le gouvernement.

Pour l'activité de fabrication de médicaments, les capitaux sont cependant plus difficiles à trouver pour les TPE (26% des entreprises) et les PME (28,5%). Selon les analyses d'Ellisphere, à fin janvier 2025,

il s'agit d'ailleurs des deux catégories d'entreprises concernées par les disparitions.

Ainsi, sur 12 mois glissants, 9 défaillances de sociétés spécialisées dans la «Fabrication de préparations pharmaceutiques» ont été comptabilisées, soit une hausse de 200%.

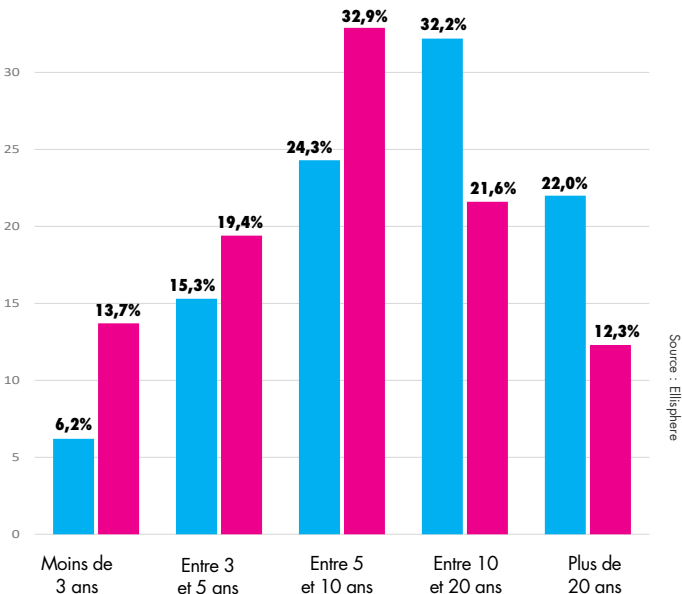
Par ailleurs, le domaine des biotechnologies, bien présent en France, nécessite également une forte intensité capitalistique qui est malheureusement difficilement couverte au plan national. De plus, le «crédit d'impôt recherche», destiné à financer le recrutement en CDI d'un jeune doctorant, est tombé de 120% à 30%.

D'après les statistiques d'Ellisphere, le commerce de gros du secteur Pharmacie est touché dans une moindre mesure par les défaillances : 56 entités défaillantes sont comptabilisées à fin janvier 2025 sur 12 mois glissants pour une population globale de 3 600 entreprises actives, soit +14,3% comparé à la même période fin janvier 2024.

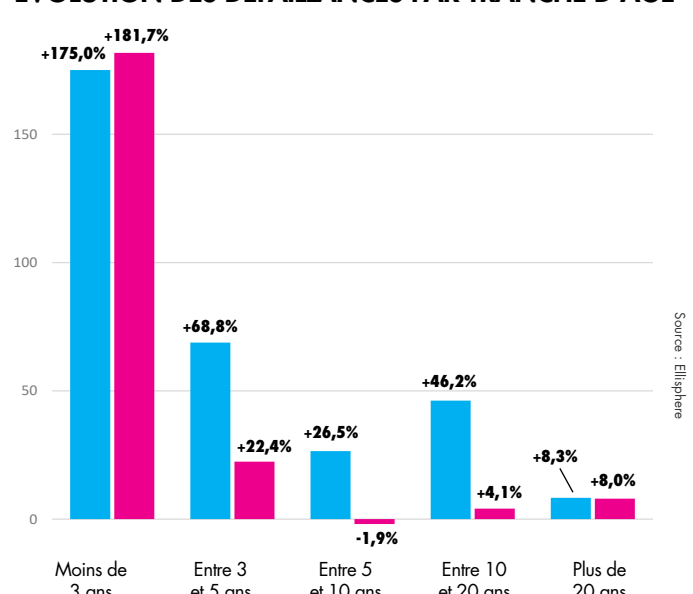
Selon une étude faite auprès de consommateurs entre avril 2023 et mars 2024*, 87% des médicaments restent achetés en pharmacie (79% pour l'Allemagne).

Les officines sont toutefois en proie à des difficultés. D'une part en raison du manque de médecins, prescripteurs des médicaments, d'autre part en raison de la dégradation des marges suite à la hausse généralisée des coûts ainsi qu'en raison des réglementations tarifaires ou fiscales moins favorables.

RÉPARTITION DES DÉFAILLANCES PAR TRANCHE D'ÂGE



ÉVOLUTION DES DÉFAILLANCES PAR TRANCHE D'ÂGE



Pharmacie

Tous secteurs confondus (France métropolitaine)

* Étude réalisée par Statista Consumer Insights

Les tensions de trésorerie (qui concerneraient une pharmacie sur deux) sont mortifères pour les officines. La disparition des pharmacies accentue la difficulté de l'accès aux soins, puisque les pharmaciens font partie de la chaîne de santé.

A fin janvier 2025 sur 12 mois glissants, les données produites par Ellisphere font apparaître 112 défaillances d'officines, soit une hausse de +47,4% par rapport à la période précédente (+40,5% entre 2023 et 2024).

Conformément à une étude de prix de 2023*, sur 390 médicaments essentiels, la France affichait des prix entre 14% et 32% moins chers qu'en Espagne, Italie, Allemagne, Royaume-Uni ; les revalorisations restent rares.

Pour les médicaments génériques, le prix moyen hors taxe par comprimé en France serait de 0,16 euro, contre 0,21 euro en Allemagne, 0,24 au Royaume-Uni, 0,29 en Espagne et 0,32 en Italie.

Ces prix bas alimentent les ruptures d'approvisionnement, pour lesquelles les pharmacies sont en première ligne. En effet, les fabricants tendent à privilégier les pays où leurs marges sont sensiblement supérieures.

En 2023 et 2024, c'est ainsi près de 5 000 médicaments qui étaient en rupture de stock ou en tension d'approvisionnement en France, tels que des antidiabétiques injectables, des traitements contre l'asthme, des antibiotiques hivernaux ou encore certains antipsychotiques.

Dans ce contexte, l'industrie pharmaceutique et l'Etat français tentent de trouver un accord pour améliorer les approvisionnements. Ainsi, un avenant économique à la convention nationale pharmaceutique a été signé mi 2024, avec effets en janvier 2025, permettant notamment des honoraires de dispensation, une revalorisation des indemnités d'astreinte et des honoraires de garde, une aide financière aux pharmacies fragiles ou encore un accord sur l'égalité des marges en faveur des médicaments biosimilaires et hybrides.

Le Leem (syndicat des grands laboratoires privés) s'est engagé à un plan sur 3 ans pour financer des outils et campagnes de formation afin d'inciter des prescriptions plus raisonnées permettant des économies substantielles pour la Sécurité Sociale.



Le nouveau budget 2025 a finalement abandonné le projet de déremboursement partiel de médicaments. En 2025, le déficit social atteindrait 22,1 Md€ (contre les 16 Md€ envisagés dans le projet de loi déposé à l'automne 2024). Des réflexions sont toutefois déjà en cours afin d'atteindre les objectifs d'économie en 2026.

Selon l'étude publiée par l'Ordre National des Pharmaciens, à fin 2022 19% de la population de pharmaciens avait plus de 60 ans, contre 12% en 2012.

Le Moniteur des Pharmacies révèle que, pour des raisons de rentabilité économique, les jeunes générations rechercheraient des structures affichant un chiffre d'affaires supérieur à 2 millions d'euros. Or 50,7% des officines sont des TPE, et environ un tiers aurait un chiffre d'affaires compris entre 1,5 et 2 millions d'euros.

A toutes ces difficultés, s'ajoute la frilosité des établissements bancaires peu enclins à prêter des fonds à des petites pharmacies qui risqueraient de ne pas être rentables.

* Etude commandée par le Leem (Organisation professionnelle des entreprises du médicament) et réalisée par le cabinet Simon-Kucher

La nouvelle réglementation autorisant l'installation d'officines dans les communes de moins de 2 500 habitants ne semble pas avoir encore porté ses fruits. En effet, aux problèmes structurels, économiques et réglementaires, s'ajoutent également des problèmes de vocation et de recrutement : la profession de pharmacien est moins attractive.

Pour tenter de pallier ces problèmes, des pistes sont explorées : campagnes via les réseaux sociaux pour attirer des candidats qualifiés et améliorer

l'image d'employeur des officines, développement du mentorat et de l'alternance, recours au travail temporaire, mutualisation ou externalisation des tâches administratives ou encore diversification des métiers proposés, particulièrement tournés vers la digitalisation des services. Un défi très important puisque **4 800 recrutements seront nécessaires d'ici à 2030...** Le secteur espère une augmentation du nombre de pharmaciens à partir de 2032.

DÉFAILLANCES PAR ACTIVITÉ DE LA PHARMACIE

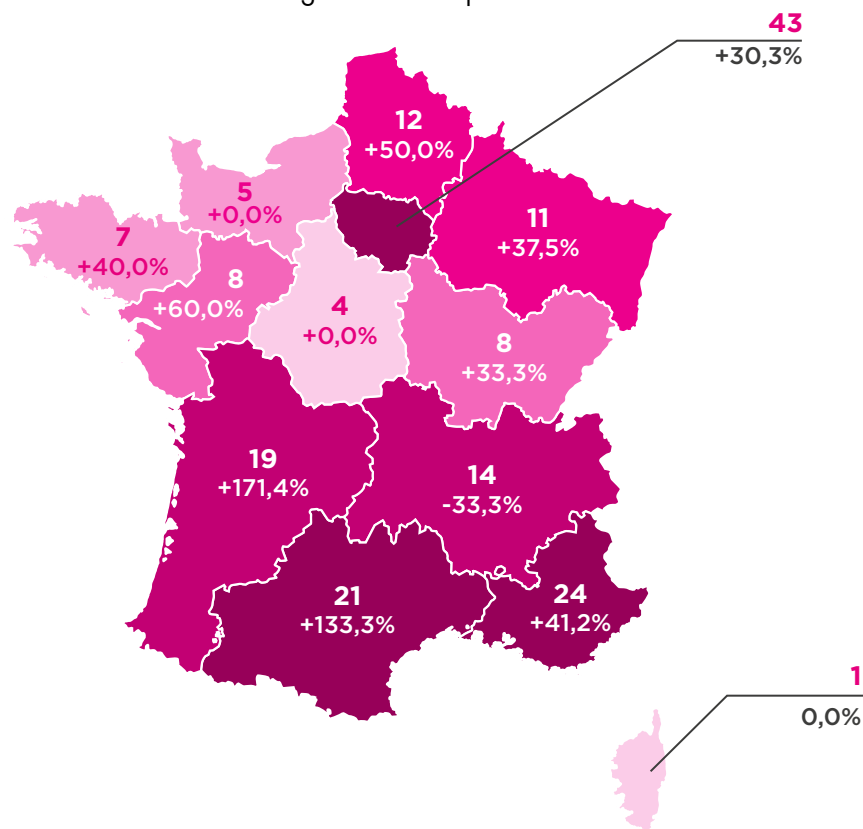
en nombre et en pourcentage sur 12 mois glissants à fin janvier 2025

ACTIVITE	Nombre de défaillances (sur 12 mois glissants)	Répartition	Evolution depuis un an	Rappel Evolution 2023/2024
Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	112	63,3%	+47,4%	+41,9%
Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits pharmaceutiques	56	31,6%	+14,3%	+11,8%
Fabrication de préparations pharmaceutiques	9	5,1%	+200%	+350%
TOTAL	177	100%	+37,2%	+33,6%

Source : Ellisphere

DÉFAILLANCES DANS LA PHARMACIE PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE

en nombre et en pourcentage d'évolution sur 12 mois glissants à fin janvier 2025



Source : Ellisphere

Les données utilisées dans cette étude sont extraites de la base Ellisphere le 7 février 2025. Cette étude considère les entités immatriculées avec SIREN en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer dont l'activité et la forme juridique sont connues.

Les défaillances d'entreprise sont comptabilisées sur 12 mois glissants et prennent en compte les ouvertures de redressement judiciaire et de liquidation judiciaire directe.

PROFIL DES ENTREPRISES

Le profil des entreprises étudiées prend en compte, à la date d'extraction : l'adresse du siège social, le code APE, le statut juridique, l'année de création, l'effectif, le chiffre d'affaires et le total bilan. Ce profil est établi à partir de critères géographiques, sectoriels, d'ancienneté et d'âge des entreprises.

DÉFINITIONS

Le redressement judiciaire permet, aux entités en cessation de paiement, le maintien de l'activité et de l'emploi, l'apurement du passif et leur réorganisation ; il peut déboucher sur un plan de redressement arrêté par le tribunal de commerce.

La liquidation judiciaire est une procédure pour les entités en cessation de paiement dont le redressement apparaît manifestement impossible.



www.ellisphere.com



@ellisphere



@ellisphere



ellisphere

SUIVEZ
L'ACTUALITÉ
D'ELLISPHERE



Pour plus d'information sur nos études :

pole_statistiques_economiques@ellisphere.com